

LES DYNAMIQUES DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES ET SOLIDAIRES EN RHÔNE-ALPES

L'étude sur les dynamiques de Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) en Rhône-Alpes, menée en 2010, a permis d'interroger près de 53 organisations réparties sur l'ensemble du territoire régional. Chacune intervient sur au moins une des dimensions suivantes : information, envoi/accueil de volontaires, financement, formation/accompagnement.

Le paysage des acteurs de volontariats en Rhône-Alpes comporte 3 caractéristiques fortes : acteurs nombreux et dynamiques, des réseaux multi acteurs pour la coopération et la solidarité internationale (Resacoop, etc.), des collectivités locales impliquées (dispositifs de financement, portage).

En 2009, à l'initiative du MAEE, une concertation a abouti à la définition des Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES), qui ont vocation à regrouper les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international.

On compte ainsi 3 familles de volontariat. Le volontariat d'initiation et d'échanges (VIEch ou VInE) : toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales (chantiers de jeunes...); le volontariat de solidarité internationale (VSI) : toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat. Même si cette étude se focalise sur les jeunes, notons qu'il existe également le volontariat d'échange de compétences (VEC) : toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir faire professionnel (mécénat de compétence, bénévoles retraités, congés de solidarité internationale). Il importe de préciser que, depuis mars 2010, l'engagement de service civique vient compléter cette typologie.

Au-delà de cette définition, cette concertation a abouti à la signature d'une charte commune pour les acteurs mettant en œuvre les VIES.

Cette étude, à l'initiative de RESACOOOP et de France Volontaires, poursuit plusieurs objectifs : établir un panorama des pratiques d'engagement volontaire et solidaire à l'international sur le territoire régional, identifier les dispositifs d'accompagnement, les améliorations suggérées par les acteurs ainsi que les complémentarités possibles entre ces acteurs au service de l'amélioration collective de ces pratiques.

Ce choix de disposer d'un socle commun et partagé de connaissances sur les VIES avant de définir les contours d'un partenariat avec les acteurs régionaux constitue un axe fort de la mission de France Volontaires comme organisation au service des acteurs. Des études analogues ont déjà été menées en Nord Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côtes d'Azur ou encore Aquitaine. Plusieurs nouvelles études sont actuellement en cours de lancement.

UNE PRÉSENCE SUR TOUT LE TERRITOIRE RÉGIONAL

Le nombre de structures (53) et de projets en Rhône-Alpes (1944), recensés par Resacoop dans son baromètre 2010, montrent bien le dynamisme de la solidarité internationale dans cette région. De ce fait, l'échantillon de l'étude se base sur une répartition représentative des structures identifiées (voir document 4).

La majorité des structures enquêtées sont localisées dans les départements les plus peuplés : dans le Rhône (41%), département de la métropole lyonnaise, où de nombreuses y ont leur siège et en Isère (Grenoble, 11 structures enquêtées).

De manière un peu moins forte, ce dynamisme se retrouve aussi dans des départements plutôt à dominante rurale (Savoie, Loire, Ain et Haute-Savoie). Les départements de la Drôme et de l'Ardèche fonctionnent souvent de pair et les structures rencontrées (principalement à Valence et Romans-sur-Isère) sont actives dans les deux départements.

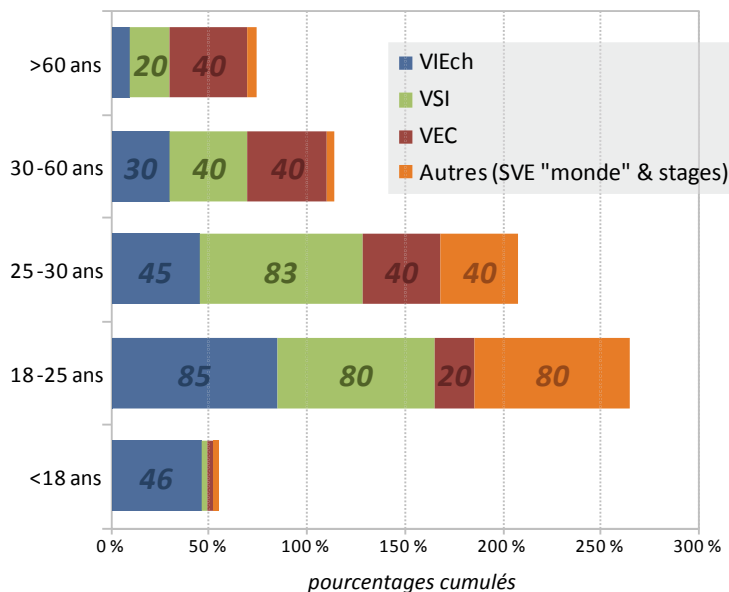
LA PRÉDOMINANCE DES VIEch ET DU PUBLIC JEUNE (18-30 ANS)

Il apparaît clairement que les 18-30 ans est la tranche d'âge la plus représentée dans les VIES.

Dans le détail, les 18-25 ans sont les plus nombreux parmi les VIES. Souvent étudiants, ils sont surtout impliqués dans les VIEch, la famille des VIES la plus représentée. En effet, les chantiers internationaux de bénévoles et les voyages-découverte concentrent la majorité des demandes d'information (90%) et de financements (la totalité), ainsi que la plus grande part des envois, des accueils ou des suivis de VIES.

Les **25-30 ans** sont, au contraire, le public le plus concerné par le VSI, dispositif touchant des jeunes diplômés en recherche d'expérience professionnelle à l'international (SCD, etc.). S'ils apparaissent également dans le VIEch, c'est surtout dans le cadre de voyages-découverte de la solidarité internationale, dans lesquels ils sont plus autonomes.

Document 2 : structures d'envoi et de suivi se déclarant concernées par les volontariats selon le type de VIES et les tranches d'âge

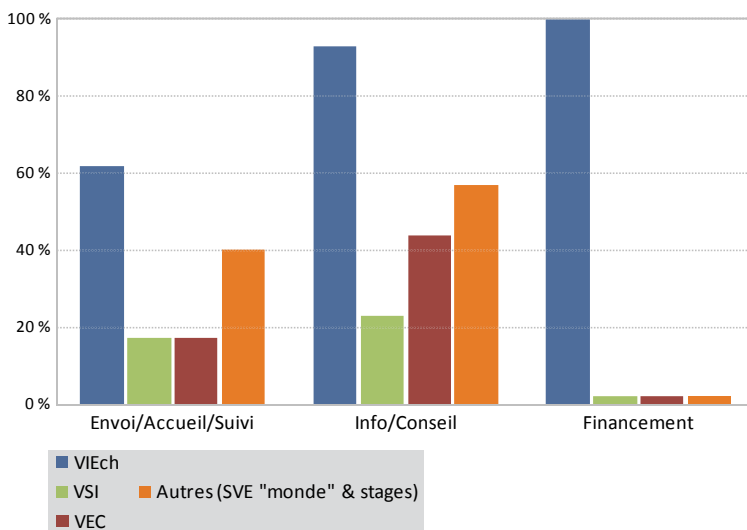


Les VEC qui concernent essentiellement des personnes en activité ou retraitées, représente moins de structures et, au final, une proportion plus faible des volontaires identifiés. Dans le détail, la tranche d'âge des **30-60 ans**, qui concerne un public salarié, est la plus active dans le domaine des VEC. Les missions se déroulent généralement dans le cadre de mécénats de compétences et de la coopération décentralisée. Aussi, depuis une dizaine d'années, la pratique des congés de solidarité émerge en Rhône-Alpes. Egalement, les séniors de **plus de 60 ans** sont largement représentés dans cette famille de VIES. Ils s'engagent le plus souvent dans des missions de retraités bénévoles, au sein d'associations dédiées aux engagements bénévoles séniors (Agir ABCD, GREF, etc.).

2

Document 1 : lien entre les familles de volontariat et les structures, selon leurs activités

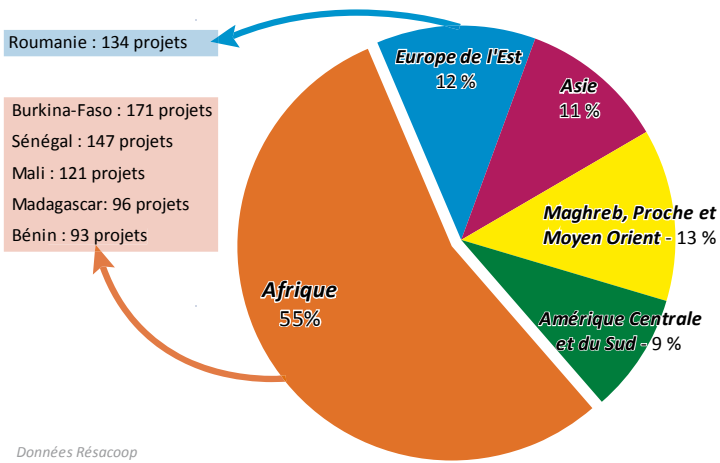
Le nombre annuel de demandes d'information varie d'une structure à l'autre : il oscille entre une dizaine pour les plus petites associations et près d'une centaine pour les structures plus importantes, comme Résacoop ou Pays de Savoie Solidaires. Pour certains organismes spécialisés, comme le Réseau Information Jeunesse, Bioforce Développement, Humacoop ou RIVES, le nombre de demandes peut atteindre plusieurs centaines par an. Il reste toutefois difficile de savoir combien de demandes se concrétisent par une mission de volontariat.



Par contre, moins de demandes relatives à un engagement volontaire et solidaire à l'international émanent des moins de 18 ans ; ce public mineur est plutôt concerné par des projets se déroulant en France. En effet, il est plus difficile pour les structures d'envoi de les faire partir à l'international, et ce, dans la plupart des cas, pour des raisons administratives (responsabilité).

DES VOLONTARIATS D'ABORD TOURNÉS VERS L'AFRIQUE DE L'OUEST

La grande majorité des missions se réalisent en Afrique de l'Ouest francophone. Toutefois, l'Asie (notamment l'Inde) et l'Amérique Latine sont également deux destinations privilégiées. Depuis peu, l'Europe de l'Est rencontre un vif intérêt, notamment pour les VIEch. Plusieurs structures (VSI et coopération décentralisée) développent des projets en Haïti et à Madagascar.

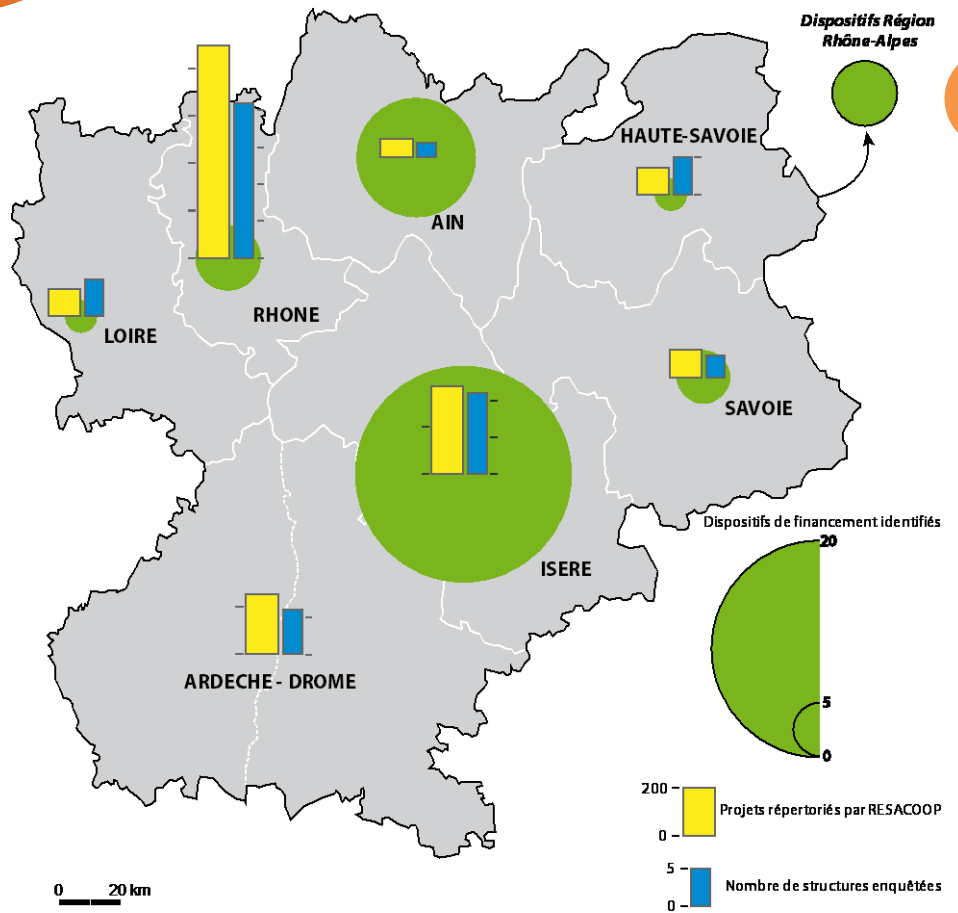


Données Résacoop

Par contre, le Maghreb et le Moyen-Orient ne sont pas des zones privilégiées. Les résultats de l'enquête correspondent à ceux du baromètre de Résacoop : ainsi, sur près de 2000 projets et partenariats menés par des rhônalpins, 55% se déroulent en Afrique, qui reste la destination privilégiée des porteurs de projet. Par exemple, la Région Rhône-Alpes a mis en place des programmes de coopération décentralisée avec le Burkina Faso, le Sénégal, le Mali et Madagascar.

DES CHAMPS D'ACTION VARIÉS SELON LES FAMILLES DE V.I.E.S.

La culture apparaît comme une thématique récurrente qui concerne l'ensemble des VIES. Autrement, les VIEch interviennent davantage dans les domaines de l'animation, de l'environnement et de la construction et du patrimoine. Les VSI, quant à eux, ont une palette d'intervention plus large, de l'hydraulique ou du génie civil à l'appui institutionnel ou à la formation. Enfin, les champs d'action des VEC concernent plutôt l'économie-finance, l'administration ou encore l'éducation.



Document 4 : projets, structures et dispositifs de financement rhônalpins

L'IMPORTANCE DES RÉSEAUX MULTIACTEURS DANS LES DYNAMIQUES DE JEUNESSE ET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La Savoie a été le premier département (en 2002) dans lequel un réseau multi acteurs s'est structuré avec le Rézo. Puis ont suivi en 2005-2006, les réseaux d'Isère (RJSI), de la Loire (Solicoop 42) et de l'Ain (Rés'AIN). A noter cependant que le Rés'AIN n'est pas un réseau spécifique à la solidarité internationale puisqu'il a également une vocation culturelle et artistique, même si la DDCS a pour projet de mettre en place un réseau spécifique à la Solidarité internationale. En Drôme-Ardèche, la structuration à l'initiative de l'ADOS est plus récente. Enfin, un travail est actuellement mené par Resacoop pour structurer un réseau dans le Rhône. L'ensemble de ces réseaux informent et accompagnent jeunes et structures de jeunesse dans leurs projets de solidarité internationale « de l'idée à l'action », « ici et là-bas ». De nombreuses structures ont souligné l'utilité et l'efficacité de ces réseaux départementaux, qui travaillent en lien étroit avec Resacoop, créé en 1994, et qui assure un rôle d'animation, de mutualisation et de capitalisation à l'échelle régionale.

DE NOMBREUX FINANCEMENTS OUVERTS AUX V.I.E.S.

En Rhône-Alpes, il existe plusieurs types de dispositifs permettant de financer des projets de solidarité internationale impliquant des VIES. En plus des dispositifs d'Etat (VSI, JSI/VVSI, etc.), l'étude a recensé plus de 50 dispositifs à l'initiative, soit du Conseil Régional Rhône-Alpes (dont *Aide aux projets citoyens des jeunes* et *Passeport Solidaire*), soit des Conseils généraux, des communes et des EPCI : ces dispositifs de financement se présentent notamment sous la forme de bourses, accessibles prioritairement aux jeunes (moins de 30 ans) (voir document 4).

POINTS FORTS ET ATTENTES PARTAGÉS POUR DYNAMISER LES V.I.E.S. EN RHONE-ALPES

L'étude permet de dégager cinq points forts concernant les pratiques de VIES en Rhône-Alpes : l'existence de réseaux multiacteurs structurés, la forte mobilisation et l'implication des collectivités, le dynamisme des nombreux acteurs de la région, la grande mutualisation de l'expérience et la qualité des différentes formations régulièrement proposées.

Parallèlement, la parole donnée aux acteurs régionaux a également permis de dégager plusieurs pistes de travail et les principales attentes des acteurs rhônalpins. Cela concerne prioritairement la diffusion de l'information, l'amélioration de la mise en réseau et les questions de formation et de valorisation des expériences de VIES. La mise en place d'une réflexion collective pour améliorer la qualité des VIES, actuellement en cours, est considérée comme une priorité pour les acteurs rhônalpins de la solidarité internationale. Cette réflexion doit permettre de produire des référentiels (labels, chartes, critères qualité, etc.) à destination des structures pour l'amélioration de la qualité de leurs pratiques, de l'accompagnement à l'évaluation des missions.

ADOS : Ardèche Drôme Ourosogui Sénégal.

Agir ABCD : Association Générale des Intervenants Retraités - Actions de Bénévoles pour la Coopération et le Développement.

Baromètre 2010 de Resacoop : http://www.resacoop.org/Boite_Outils/se-documenter/prod-coprod-resacoop/pdf/barometre-2010.pdf

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunal.

GREF : Groupements des Retraités Educateurs Sans Frontières.

Les réseaux départementaux de jeunesse et de solidarité internationale : Rézo (pilote par Pays de Savoie Solidaires) pour la Savoie, RJSI 42 (Réseau Jeunesse et Solidarité Internationale, piloté par Solicoop 42 et l'UFCV) pour la Loire, ADOS et Romans International pour Drôme-Ardèche, Res'AIN pour l'Ain et RJSI 38 (Réseau Jeunesse et Solidarité Internationale) pour l'Isère, pilotés par la DDCS.

SCD : Service de Coopération au Développement.

Sources : Enquêtes spécifiques menées lors de l'étude (2010), RESACOOP (2010).

Production : Resacoop, France Volontaires

Auteurs : Pierre Revel et David Leyle (Mai 2011), d'après un travail de Marjorie Tahon (Mars-Juillet 2010)